HAL
open science

Non possum quin : évolution d'une construction des comédies de Plaute à la prose d'art de Fronton et d'Apulée

Frédérique Fleck

To cite this version:

Frédérique Fleck. Non possum quin : évolution d'une construction des comédies de Plaute à la prose d'art de Fronton et d'Apulée. Latomus : revue d'études latines, 2006. hal-03410429

HAL Id: hal-03410429

https://hal.science/hal-03410429

Submitted on 31 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédérique Fleck, « *Non possum quin* : évolution d'une construction des comédies de Plaute à la prose d'art de Fronton et d'Apulée »
Article paru dans *Latomus* 65/1, 2006, p. 34-48

Non possum quin : évolution d'une construction des comédies de Plaute à la prose d'art de Fronton et d'Apulée (*)

1. Le tour *non possum quin* suivi d'un verbe au subjonctif, traduit traditionnellement par « je ne peux pas m'empêcher de » ([1]), a connu un emploi très limité. Les attestations de cette construction se répartissent entre trois synchronies nettement distinctes qui feront successivement l'objet de notre analyse : *non possum quin* (ainsi que sa variante *nequeo quin*) est bien attesté dans les comédies de Plaute (9 occurrences) et se trouve encore dans celles de Térence (1 occurrence) ([2]) ; la construction est présente dans le corpus cicéronien sous la forme *facere non possum quin* (4 occurrences) ; elle réapparaît enfin, sous la forme *nequeo quin*, chez Fronton (1 occurrence) et chez Apulée (2 occurrences) ([3]).

Les descriptions traditionnelles du tour ne mentionnent que rarement son emploi tardif chez Fronton et Apulée ([4]). Elles mettent en regard le vieux latin *non possum quin* et le latin classique *facere non possum quin*, qualifiant généralement la seconde construction de « pleine » par rapport à la première qui serait « abrégée » ou « elliptique » ([5]).

Or, la variation entre *non possum quin* et *facere non possum quin* et, plus particulièrement, la répartition de ces deux variantes demandent à être étudiées avec plus d'attention : il faudrait, en effet, expliquer le fait qu'il n'y a jamais d'alternance à l'intérieur d'une même synchronie et que, en diachronie, on passe de la forme « abrégée » chez Plaute et Térence à la forme avec *facere* chez Cicéron, avant de revenir à la première forme dans les œuvres de Fronton et d'Apulée. Il faudrait aussi comprendre comment cette construction qui se trouve, à l'origine, dans des comédies au registre familier a pu être employée dans la prose d'art de Fronton et d'Apulée.

2. Nous examinerons ici les occurrences qui se présentent dans les comédies de Plaute et de Térence de façon conjointe, bien que leurs œuvres n'appartiennent pas *stricto sensu* à la même synchronie. L'unique occurrence du tour relevée chez Térence n'offrait pas, en effet,

un matériau suffisant pour faire l'objet d'une étude séparée et elle ne se différencie nullement de celles que l'on trouve chez Plaute.

2.1. La construction *non possum quin* ou *nequeo quin* du vieux latin, quand elle est analysée dans les grammaires traditionnelles, l'est en termes d'ellipse. Et de fait, on reconnaît souvent à l'ellipse « un caractère archaïque (…) ou familier » ([6]) qui s'accorde bien avec les emplois du tour dans les comédies de Plaute et de Térence. La question mérite, cependant, d'être examinée de plus près à la lumière des définitions qui nous sont proposées par les linguistes.

Dans un article de 1989 intitulé « Subordination et absence de verbe en latin » ([7]), Ch. Guiraud donne de l'ellipse une définition restreinte : « Il s'agit de la reprise (dans une langue comme le français), de la reprise ou de l'anticipation (dans une langue comme le latin), d'un verbe qui figure dans le contexte immédiat. (…) La situation que nous venons de décrire est la seule où l'on puisse parler d'ellipse. Dans un énoncé non-verbal indépendant, c'est-à-dire qui ne s'appuie pas sur une expression verbale contiguë, il y a lieu de considérer que nous avons affaire à une énonciation autonome. » Il y a ainsi ellipse, par anticipation, de l'infinitif *redire* qui accompagne le verbe *possum* dans (1) :

(1) *ut quam primum* ***[redire]*** *possis* ***redeas*** (Pl., *Capt.*, 448)

« afin que tu reviennes dès que tu pourras » ([8])

En revanche, il ne saurait y avoir, selon ces mêmes critères, d'ellipse du verbe *facio* dans le tour *non possum quin*, étant donné que l'on ne trouve pas, dans son contexte immédiat, de forme de *facio* qui pourrait faire l'objet d'une reprise ou d'une anticipation. Le passage suivant du *Miles Gloriosus* (v. 1342-1343) suffira à le montrer :

(2) *PY. Age, Palaestrio, bono animo es.*
PA. Eheu, nequeo quin fleam,
Quom abs te abeam.

« PY. : - Allons, Palestrion, sois courageux. PA. : - Hélas, je ne peux pas ne pas pleurer, alors que je te quitte. »

Une acception plus large est proposée par le *Dictionnaire de la linguistique* de G. Mounin ([9]) : l'ellipse y est définie comme l'« emploi d'un syntagme ou d'un énoncé considéré comme tronqué par rapport à une forme dite normale, la normalité étant définie tantôt par rapport à de supposés universaux du langage (…), tantôt par rapport aux structures

canoniques d'une grammaire (…), tantôt par rapport à un état de langue ancien. » La normalité, pour le syntagme qui nous occupe, ne saurait être définie par rapport à un état de langue plus ancien, puisque l'on se réfère, au contraire, à un état de langue plus récent, celui du latin classique. Il semble que ce soit plutôt par rapport aux structures canoniques de la grammaire latine que l'on a estimé que la construction directe d'un verbe modal (*possum* ou *nequeo*) avec une complétive (la proposition introduite par *quin*) serait anormale. Nous essaierons de montrer qu'une telle construction n'était pas aberrante dans la langue de Plaute (*cf* 2.4 *infra*).

Le *Dictionnaire de la linguistique* signale encore que « pour décider si l'on a affaire à une ellipse, la linguistique descriptive substitue aux normes ci-dessus un critère unique, qui est la possibilité spontanée, pour le locuteur, de restituer les éléments qui manquent. » Nous ne saurions, bien entendu, faire appel au sentiment des locuteurs latins de l'époque de Plaute pour savoir s'ils restituaient spontanément *facere* lorsqu'ils entendaient *non possum quin*. Mais le fait que le syntagme sans *facere* n'alterne jamais, dans les œuvres de cette époque, avec un syntagme comprenant *facere* est de nature à nous en faire douter. Il faut noter, de surcroît, que l'on rencontre, chez Plaute, une construction *possum facere ut* qui, elle, apparaît toujours avec l'infinitif *facere* et jamais sous une forme « elliptique ». Nous signalerons plus loin (*cf* 2.3) un autre aspect qui distingue nettement cette dernière construction de celle qui nous occupe.

2.2. Ces quelques jalons posés, nous pouvons proposer une description plus détaillée du tour *non possum quin* et de sa variante *nequeo quin*, ce qui nous permettra de revenir sur la question de l'ellipse de *facere*. Chez Plaute, où elle est le mieux attestée (9 occurrences), la construction apparaît très vivante : témoins l'alternance possible entre *possum* et *nequeo* ainsi que les variations de temps et de personne dans les formes de ces deux verbes (avec toutefois une prédominance de la première personne du singulier). L'emploi de cette expression souligne généralement l'aspect spontané d'une action qu'il est impossible de réprimer, ainsi dans (3) :

(3) *Non enim possum quin exclamem : euge, euge, Lysiteles, πάλιν !* (Pl., *Trin.*, 705)
« Je ne peux pas ne pas m'écrier : bravo, bravo, Lysitélès, *bis* ! »

Notre construction peut donc être décrite comme faisant partie, selon toute vraisemblance, du *sermo cotidianus*, défini par L. Sznajder ([10]) comme « mode d'expression familier, oral ou écrit, opposé à un mode d'expression plus soutenu ».

Un trait, fondamental à nos yeux et qui, à notre connaissance, n'a pas été remarqué jusqu'à présent, mérite encore d'être souligné. Il s'agit de la coréférence systématique entre le sujet du verbe recteur (*possum* ou *nequeo*) et le sujet du verbe de la subordonnée introduite par *quin*. Il n'est pas inutile ici de citer l'ensemble des occurrences relevées afin de montrer le caractère constant de ce fait grammatical (nous faisons ressortir en gras les formes verbales concernées par ce phénomène de coréférence des sujets) :

(4) ***Video*** *non* ***potesse*** [= *Video* ***me*** *non* ***potesse***] *quin tibi eius nomen* ***eloquar*** *:*
Pistoclere, perdidisti me sodalem funditus. (Pl., *Bac.*, 559-560)

« Je vois que je ne peux pas ne pas te dire son nom : Pistoclère, tu m'as perdu complètement, moi, ton ami. »

(5) *Interim* ***nequis*** *quin eius aliquid indutus* ***sies****.* (Pl., *Men.*, 190)

« En attendant, tu ne peux pas ne pas porter quelque chose qui lui appartienne. »

(6) *Nam ille non* ***potuit*** *quin sermone suo aliquem familiarium*
Participauerit *de amica eri, sese uidisse eam*
Hic in proxumo osculantem cum alieno adulescentulo. (Pl., *Mil.*, 262-264)

« Car il ne peut pas ne pas avoir fait entrer dans sa confidence quelqu'un des domestiques en lui parlant de l'amie du maître et de ce qu'il l'a vue ici, juste à côté, en train d'embrasser un jeune inconnu. »

(7) *... Eheu,* ***nequeo*** *quin* ***fleam****,*
Quom abs te abeam. (Pl., *Mil.*, 1342-1343)

« Hélas, je ne peux pas ne pas pleurer, alors que je te quitte. »

(8) *Hau* ***possum****, quin huic operam* ***dem*** *hospiti*
Quoi erus iussit. (Pl., *Pers.*, 612-613)

« Je ne peux pas ne pas servir notre hôte, quand mon maître me l'a ordonné. »

(9) ***Nequeo****, leno, quin tibi* ***saltem*** *staticulum, olim quem Hegea*
Faciebat. (Pl., *Pers.*, 824-825)

« Je ne peux pas, léno, ne pas te danser un pas que dansait autrefois Hégéas. »

(10) *Non enim* ***possum*** *quin* ***reuortar****, quin* ***loquar****, quin* ***edissertem***
Eramque ex maerore ***eximam****, bene facta maiorum meum*

Exaugeam *atque illam* ***augeam*** *insperato opportuno bono.* (Pl., *Stich.*, 302-304)

« Je ne peux pas, en vérité, ne pas retourner, ne pas parler, ne pas tout raconter de bout en bout, ne pas tirer ma maîtresse de son chagrin, ne pas ajouter aux bons services de mes ancêtres et ne pas lui apporter un bonheur inespéré autant que bienvenu. »

(11) *Non enim* ***possum*** *quin* ***exclamem*** *: euge, euge, Lysiteles, πάλιν.* (Pl., *Trin.*, 705)

« Je ne peux pas ne pas m'écrier : bravo, bravo, Lysitélès, *bis* ! »

(12) *Satin siquis amat* ***nequit*** *quin nili* ***sit*** *atque inprobis se artibus* ***expoliat*** *?* (Pl., *Truc.*, 553)

« Est-ce que quelqu'un qui aime ne peut pas ne pas être un vaurien et ne pas se dépouiller lui-même de la pire façon ? »

(13) *Sed quom orata eius reminiscor,* ***nequeo*** *quin* ***lacrumem*** *miser.* (Ter., *Hec.*, 385)

« Mais lorsque je me rappelle ses paroles, je ne peux pas ne pas sangloter, malheureux que je suis. »

L'absence de toute exception, sur un corpus de 10 occurrences, interdit de considérer cette coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la proposition subordonnée comme le fruit du hasard. Il s'agit là, de toute évidence, d'une contrainte syntaxique propre à la construction *non possum quin* ou *nequeo quin* telle qu'elle apparaît chez Plaute et chez Térence ([11]).

2.3. Or, ce trait spécifique que nous venons de mettre en évidence est incompatible avec l'hypothèse d'une ellipse de l'infinitif *facere* dans le tour *non possum quin*. Une construction *facere non possum quin* ferait, en effet, de la proposition introduite par *quin* une proposition subordonnée régie par le verbe *facio* et il faudrait donc rattacher cette construction au tour *facio ut* (qui a pour variante, quand le verbe recteur est nié et que la proposition subordonnée est négative, le tour *non facio quin* attesté 3 fois chez Plaute).

Mais il se trouve que cette tournure, précisément, sert, dans les dialogues de Plaute, à former des énoncés factitifs du type de (14) :

(14) *At iam* ***faciam*** *ut uerum* ***dicas*** *dicere.* (Pl., *Amph.*, 345)

« Mais je saurai bien faire en sorte que tu dises que je dis vrai. »

On peut noter, dans cet énoncé, la « dualité d'agent (A1 et A2) » ([12]) qui caractérise tout énoncé factitif : A1 = *-m*, le locuteur, et A2 = *-s*, l'interlocuteur. Si tous les énoncés comprenant la tournure *facio ut* ne sont pas factitifs, c'est du moins le cas, chez Plaute, de la

grande majorité d'entre eux ([13]). Ainsi l'étude statistique de cette construction, dans un corpus restreint à trois comédies (l'*Amphitryon*, l'*Asinaria* et l'*Aululaire*), montre-t-elle que, sur 28 occurrences, 4 seulement ne sont pas caractérisées par cette dualité d'agent mais présentent une coréférence des sujets du verbe *facio* et du verbe de la subordonnée. Encore s'agit-il toujours, dans ce cas, du même type d'énoncé jussif dans lequel le verbe *facio* se trouve à la deuxième personne de l'impératif, comme en (15) :

(15) *Tu ergo **fac** ut illi **turbas**.* (Pl., *Asin.*, 824)

« Toi, donc, fais en sorte de jeter la confusion dans ses affaires. »

Cet emploi largement factitif de la tournure *facio ut*, qui suppose que les sujets du verbe *facio* et du verbe de la subordonnée ne renvoient pas au même référent, est difficilement conciliable avec l'existence d'une construction *facere non possum quin* dans laquelle les sujets du verbe recteur et du verbe de la subordonnée seraient, à l'inverse, constamment coréférents.

Bien plus, si nous considérons maintenant plus précisément la construction *possum facere ut* ou *queo facere ut*, constituée d'un verbe modal de possibilité accompagné de *facere* et d'une proposition subordonnée introduite par *ut* (c'est-à-dire l'exact pendant de ce que serait *facere non possum quin*), nous constatons qu'aucune de ses 5 occurrences ne présente de coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la subordonnée ([14]) :

(16) *Nam tu quemuis **potis es facere** ut **afluat** facetiis.* (Pl., *Mil.*, 1322)

« Car, toi, tu peux faire que n'importe qui soit débordant d'esprit. »

(17) ***Possum** te **facere** ut argentum **accipias**, lutum ?* (Pl., *Pers.*, 414)

« Pourrai-je faire que tu prennes cet argent, ordure ? »

(18) *Si **nequeo facere** ut **abeas**, egomet abiero.* (Pl., *Poen.*, 442)

« Si je ne peux faire que tu t'en ailles, c'est moi-même qui m'en irai. »

(19) *Illum ut **perdant facere possum**, si uelim.* (Pl., *Poen.*, 864)

« Je peux faire qu'ils le perdent, si tel était mon désir. »

(20) *Numquam te **facere** hodie **quiui**, ut is quis esset **diceres**.* (Pl., *Truc.*, 816)

« A aucun moment, aujourd'hui, je n'ai pu faire que tu dises qui était cet homme. »

Autrement dit, dans les comédies de Plaute, pour indiquer que X est capable ou incapable d'accomplir une action (unité d'agent : cas de coréférence des sujets), c'est la construction simple du verbe modal de possibilité suivi d'un infinitif qui est employée, comme dans (21a) :

(21a) *nequeo abire*

« je ne peux pas m'en aller ».

En revanche, pour indiquer que X est capable ou incapable de faire accomplir une action à Y (dualité d'agent : cas de non coréférence des sujets), le verbe modal de possibilité se construit avec l'infinitif *facere* et une proposition subordonnée qui en dépend, comme dans (21b) :

(21b) *nequeo facere ut abeas* (Pl., *Poen.*, 442)

« je ne peux pas faire que tu t'en ailles ».

En somme, l'emploi du verbe *facio* après un verbe de possibilité est toujours lié, chez Plaute, au fait que le sujet du verbe de la proposition subordonnée n'a pas le même référent que celui du verbe recteur. Cela interdit de penser que l'infinitif *facere* puisse être sous-entendu dans les tours *non possum quin* et *nequeo quin*, puisque ceux-ci se caractérisent, au contraire, par la coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la subordonnée. La description traditionnelle, qui consiste à présenter ces tours comme elliptiques, devrait donc être abandonnée.

2.4. Reste alors à rendre compte de la structure syntaxique *non possum quin*, c'est-à-dire à expliquer le fait qu'un verbe modal puisse régir directement une proposition subordonnée complétive ([15]). Une telle construction est certes inhabituelle, mais elle se comprend si l'on considère le fait que, avec *non possum* ou *nequeo*, le syntagme formé par *quin* suivi d'un verbe au subjonctif est l'équivalent d'un syntagme formé par un adverbe de négation et un verbe à l'infinitif. En d'autres termes, dans l'environnement constitué par un verbe modal nié, la proposition complétive introduite par *quin* est en rapport paradigmatique avec le verbe à l'infinitif nié. Ainsi, il est possible de substituer au syntagme *non exclamare* de (22a) le syntagme *quin exclamem*, de sorte à obtenir (22b) :

(22a) *non possum* ***non exclamare***

« je ne peux pas ne pas m'exclamer »

(22b) *non possum* ***quin exclamem*** (Pl., *Trin.*, 705)

« *id.* »

Or, ce qui rend ces syntagmes substituables l'un à l'autre et qui conditionne leur appartenance à un même paradigme, c'est la coréférence du sujet du verbe modal et du sujet du verbe qui en dépend. Cette coréférence est de règle pour les infinitifs qui complètent un verbe modal et c'est aussi, comme nous l'avons montré (*cf* 2.2 *supra*), une caractéristique que l'on retrouve invariablement dans la construction de *possum* (ou *nequeo*) avec *quin* suivi d'un verbe au subjonctif.

Un autre fait, singulier à première vue, vient jeter, peut-être, un peu de lumière sur les conditions de la genèse de cette construction si particulière. Il s'agit de l'absence complète, chez Plaute et chez Térence, d'occurrences appartenant au type (22a), c'est-à-dire d'une construction présentant un verbe de possibilité nié complété par un verbe à l'infinitif assorti également d'une négation (cette construction est, en revanche, largement attestée chez les auteurs classiques). On peut supposer que cette absence est propre au *sermo cotidianus*, mode d'expression familier dans lequel il importait sans doute d'éviter la confusion qu'aurait pu engendrer l'emploi de deux négations consécutives. C'est ce souci de clarté qui pourrait expliquer la formation et l'emploi, dans le *sermo cotidianus*, du tour *non possum quin*.

3. A l'époque classique, c'est sous la forme *facere non possum quin* que la construction est attestée ([16]). Les 4 occurrences que l'on peut relever se trouvent toutes dans la correspondance de Cicéron, l'une d'entre elle devant être attribuée à l'un de ses correspondants, Lucius Munatius Plancus.

3.1. Cette distribution nous place d'emblée dans un registre familier. Plusieurs indices montrent, par ailleurs, que la construction *facere non possum quin* est devenue un tour figé : il n'y a plus d'alternance entre *non possum* et *nequeo* (c'est toujours *non possum* qui est employé) ; les variations de personne et de nombre dans les formes de *possum* sont très limitées (la première personne du singulier est employée dans 3 occurrences sur 4 et, dans celle qui fait exception, la troisième personne de *facere se non posse quin* est la transposition au discours rapporté d'une première personne du discours direct, *cf* (24) *infra*) ; enfin, l'ordre des mots dans le syntagme *facere non possum quin* est fixe, en regard des variations attestées par (23a) et (23b) pour *(non) possum facere ut (non)* :

(23a) *Tu porro* ***posses facere ut*** *Cn. Calidio non redderes ?* (Cic., *Verr.*, II, 4, 43)

« Et de plus, aurais-tu pu faire que tu ne le rendes pas à Calidius ? »

(23b) ***Vt*** *nihil ad te dem litterarum* ***facere non possum***. (Cic., *Att.*, VIII, 14, 1)

« Je ne peux faire que je ne leur donne pas un bout de lettre pour toi. »

Le tour *facere non possum quin* du latin classique a donc un aspect formulaire qui confirme son appartenance au *sermo cotidianus* ([17]). Ce caractère figé se manifeste également dans la survivance de la coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la proposition

subordonnée : celle-ci s'est maintenue comme une habitude syntaxique liée à la construction, alors que sa raison d'être avait disparu. Les 4 occurrences relevées attestent cette survivance :

(24) *Itaque Antonius petebat a me per litteras ut sibi ignoscerem :* ***facere se*** *non* ***posse*** *quin iis litteris* ***pareret****.* (Cic., *Att.*, XI, 7, 2)

« C'est pourquoi Antoine me demandait dans sa lettre de l'excuser : il ne pouvait faire qu'il n'obéît pas à cette lettre. »

(25) *Tamen* ***facere*** *non* ***possum*** *quin cottidie ad te* ***mittam*** *ut tuas accipiam.* (Cic., *Att.*, XII, 27, 2)

« Pourtant, je ne peux faire que je ne t'écrive pas une lettre chaque jour afin d'en recevoir une de toi. »

(26) *Postea uero quam magnam spem habere coepi fore ut te breui tempore incolumem haberemus,* ***facere*** *non* ***potui*** *quin tibi et sententiam et uoluntatem* ***declarem*** *meam.* (Cic., *Fam.*, VI, 13, 1)

« Mais, quand j'ai commencé à avoir bon espoir de t'avoir sous peu parmi nous dans la plénitude de tes droits, je n'ai pu faire que je ne te fasse pas part de mon opinion et de mes intentions. »

(27) ***Facere*** *non* ***possum*** *quin in singulas res meritaque tua tibi gratias* ***agam****.* (Cic., *Fam.*, X, 24, 1 = lettre de L. Munatius Plancus à Cicéron)

« Je ne peux faire que je ne te remercie pas pour tout ce que tu fais et pour les services que tu me rends. »

L'aspect figé de la construction en latin classique, la continuité par rapport au tour que l'on trouve à l'époque de Plaute et de Térence manifestée par le registre auquel la construction appartient et par le maintien de la coréférence des sujets, enfin l'ordre des mots toujours identique qui place *facere* à la marge de l'expression, préservant la cohésion de l'ancien syntagme *non possum quin*, tout tend à montrer que l'infinitif *facere* constitue un ajout. Nous avons bien affaire, avec *facere non possum quin*, à une réfection de la construction *non possum quin*, et non à l'explicitation d'une tournure ailleurs elliptique.

3.2. Cette réfection de *non possum quin* en *facere non possum quin* ne semble pourtant pas aller de soi. Nous avons constaté que, dans la langue de Plaute et de Térence, il y avait une incompatibilité entre le verbe *facio*, employé dans des tours factitifs, et la coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la proposition subordonnée qui caractérise le tour *non*

possum quin. Comment peut-il se faire que ce soit ce verbe, pourtant, qui ait été employé pour refaire cette construction, alors même que la contrainte de coréférence des sujets était conservée ?

L'examen des emplois de la tournure *facio ut* chez Cicéron permet de répondre à cette question. Une étude statistique réalisée sur les livres I à VII des *Lettres à Atticus* révèle que, sur 28 occurrences, 12 présentent une coréférence des sujets, alors que, chez Plaute, le rapport était de 4 pour 28 (*cf* 2.3 *supra*). De surcroît, 10 des 16 occurrences du tour factitif ont un aspect formulaire et ne sont que des variantes des expressions illustrées par (28) et (29) :

(28) *Nunc* ***fac ut sciam*** *quo die te uisuri simus.* (Cic., *Att.*, II, 10, 5)

« Maintenant, fais en sorte que je sache quel jour nous te verrons. »

(29) *Inde cum ad te me conuertam,* ***faciam ut scias****.* (Cic., *Att.*, III, 22, 4)

« Quand, de là, je me rendrai chez toi, je ferai en sorte que tu le saches. »

La valeur factitive de la construction *facio ut* semble donc en recul dans la langue de la correspondance de Cicéron et le sens de *facio* affaibli. Cela justifie la remarque faite par B. L. Gildersleeve ([18]) à propos, justement, d'un passage de Cicéron : « *facere ut* is often little more than a periphrasis. »

Cette évolution est plus remarquable encore si l'on considère les emplois de la construction *possum facere ut* chez Cicéron. On s'aperçoit, en effet, que, sur 7 occurrrences de cette construction, 5 présentent une coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la proposition subordonnée. Le statut de cette tournure dans la langue de Cicéron est donc bien différent de ce qu'il était dans la langue de Plaute. Il n'y a plus de distribution complémentaire entre, d'une part, une construction du verbe de possibilité avec un infinitif pour exprimer une unicité d'agent et, d'autre part, une construction du verbe de possibilité avec l'infinitif *facere* suivi d'une subordonnée pour exprimer une dualité d'agent (*cf* les exemples (21a) et (21b) *supra*). Chez Cicéron, dans la majorité des cas, la seconde construction fait, en quelque sorte, double emploi avec la première dont elle constitue un simple étoffement. On peut ainsi mettre en regard les expressions (30) et (31) :

(30) *nec possum dare* (Cic., *Sull.*, 40)

« je ne peux pas donner »

(31) *ut dem facere non possum* (Cic., *Att.*, VIII, 14, 1)

« je ne peux pas faire que je donne »

Par rapport à (30), l'expression (31) ne fait que souligner l'idée exprimée par le verbe modal, le sens véhiculé par les deux constructions restant fondamentalement le même.

3.3. Il est possible maintenant de tenter d'expliquer le processus qui a mené à la réfection de l'ancien tour *non possum quin* en *facere non possum quin*. Nous avons signalé que, chez Plaute et chez Térence, dans le cadre du *sermo cotidianus*, on ne rencontrait pas *non possum non* suivi d'un verbe à l'infinitif. Ce tour était remplacé par *non possum quin* suivi d'un verbe au subjonctif, ce qui constituait le seul moyen de dire « je ne peux pas ne pas » (*cf* 2.4 *supra*). Or, chez Cicéron, on relève de nombreuses occurrences de la construction *non possum non* suivi d'un infinitif, et cela même dans le registre plus familier de la correspondance, comme en témoigne la phrase (32) :

(32) ***Non possum*** *eum* ***non*** *diligere.* (Cic., *Fam.*, IX, 17, 2)

« Je ne peux pas ne pas l'aimer. »

Du fait de cette concurrence, le tour *non possum quin*, dont la construction était anomale en regard de celle, plus habituelle, du verbe modal suivi de l'infinitif, a dû être relégué dans la marginalité. Et, comme il n'était plus perçu par les locuteurs comme appartenant au même paradigme que le verbe à l'infinitif nié, il pouvait faire l'objet d'une réinterprétation.

Celle-ci s'est faite dans le sens d'une normalisation syntaxique : *non possum quin* a été perçu comme une construction elliptique dans laquelle l'infinitif qui accompagnait régulièrement le verbe modal aurait été sous-entendu. Ce type de réinterprétation aboutissant à l'introduction d'un verbe dans une tournure jugée elliptique est attesté par ailleurs. C'est ce qui s'est passé, à une certaine époque, pour l'infinitif dit « de narration » que « les Anciens proposaient déjà d'expliquer par une ellipse : celle du verbe *coepi* » ([19]). Au vu de l'évolution subie par la construction *facio ut* (évolution qui fait du tour *possum facere ut* un simple étoffement de *possum* suivi d'un infinitif, *cf* 3.2 *supra*), on comprend que ce soit le verbe *facio* qui ait été employé pour refaire l'ancien tour *non possum quin*.

Le nouveau tour *facere non possum quin* devenait alors le pendant de *possum facere ut*. Mais il faisait, dès lors, double emploi avec *non possum facere ut non* dont on peut relever, chez Cicéron, 4 occurrences (c'est-à-dire autant que pour *facere non possum quin*). En face de la tournure positive *possum facere ut*, *non possum facere ut non* avait vraisemblablement plus de chances de se maintenir comme équivalent de sens négatif que *facere non possum quin*. L'état de langue tel qu'il se présente à l'époque de Cicéron laisse donc supposer que le tour

facere non possum quin était voué à la disparition. Et de fait, on n'en trouve plus aucune attestation dans la littérature augustéenne ni dans celle de la période suivante.

4. À l'époque flavienne, l'expression *nequeo quin* fait cependant une réapparition inattendue dans les œuvres de Fronton et d'Apulée.

4.1. Les trois occurrences relevées se caractérisent par l'absence de l'infinitif *facere*, par l'emploi du verbe de possibilité *nequeo* à l'exclusion du verbe *possum* et par la coréférence des sujets du verbe *nequeo* et du verbe de la proposition subordonnée, comme on peut le vérifier dans les phrases (33) à (35) :

(33) *Ceterum quod ad sensuum densitatem, quod ad inuentionis argutiam, quod ad aemulationis tuae felicitatem adtinet, nolo quicquam dicere te multo placentis illos sibi et prouocantis Atticos anteuenisse, ac tamen* ***nequeo*** *quin* ***dicam***. (Front., *Addit.*, 7, 2) ([20])

« Au demeurant, de ce qui touche à l'abondance des idées, à l'esprit déployé en matière d'invention, à l'heureux résultat de tes imitations, je ne veux rien dire, et pourtant, que tu as surpassé ces Attiques qui sans cesse se couvrent eux-mêmes de fleurs et rivalisent entre eux, je ne puis pas ne pas le dire. »

(34) *Hic ego, Maxime, quanquam sedulo inpraesentiarum a laudibus tuis tempero, necubi tibi ob causam istam uidear blanditus, tamen sollertiam tuam in percontando* ***nequeo*** *quin* ***laudem***. (Apul., *Apol.*, 48, 5)

« Maintenant, Maximus, bien que, dans les présentes circonstances, je m'abstienne scrupuleusement de toute louange à ton égard, de peur de sembler te flatter dans l'intérêt de ma cause, l'habileté avec laquelle tu as posé tes questions, je ne puis pas ne pas la louer. »

(35) *Sed* ***nequeo****, quin ex plurimis, quae in te meritissimo admiramur, ex his plurimis quin uel paucissima* ***attingam***. (Apul., *Flor.*, 17, 22)

« Mais, de toutes les choses que nous admirons si justement en toi, de tous ces mérites, je ne puis pas ne pas mentionner au moins un petit nombre. »

Ainsi la coréférence des sujets apparaît-elle bien comme un trait syntaxique constitutif du tour à toutes les époques où il est attesté et quelle que soit sa forme.

L'expression *nequeo quin*, telle qu'elle se présente chez Fronton et chez Apulée, a donc un caractère formulaire : emploi constant du même verbe, toujours à la première personne du

singulier, respect de la contrainte de coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la proposition subordonnée, apparition dans des contextes très similaires, où le locuteur veut faire sentir que ses paroles correspondent à un besoin spontané et irrépressible d'exprimer son sentiment. Par ces aspects, le tour semble se rattacher au *sermo cotidianus*, comme c'est le cas dans les comédies de Plaute et de Térence et dans la correspondance de Cicéron. Or, la prose de Fronton et d'Apulée se signale, au contraire, par son caractère recherché.

4.2. Par rapport à l'expression *facere non possum quin* de la correspondance cicéronienne, nous observons une double solution de continuité : le verbe choisi est *nequeo* chez Fronton et chez Apulée, alors qu'il s'agit toujours de *possum* chez Cicéron ; l'infinitif *facere* ne se trouve pas dans l'expression employée par les auteurs du IIème siècle de notre ère, alors qu'il figure toujours dans le tour de l'époque cicéronienne. Il est donc difficile de raccorder, dans une perspective diachronique, la forme de la construction attestée dans les œuvres de Fronton et d'Apulée à la forme de cette même construction telle qu'elle est attestée chez Cicéron. On rapprocherait plus facilement les occurrences relevées au IIème siècle ap. J.-C. de celles que l'on trouve à l'époque de Plaute et de Térence et qui se caractérisent par l'absence de l'infinitif *facere* et l'emploi concurrent de *nequeo* et de *possum*. Cependant, rien ne permet d'étayer l'hypothèse d'un maintien, parallèlement à la construction refaite attestée chez Cicéron, de la construction de l'époque archaïque. L'unique attestation que l'on en trouve chez Térence, en regard de 9 occurrences chez Plaute, semble, au contraire, indiquer, dès cette époque, un recul de son emploi. La réapparition de ce tour dans les œuvres de Fronton et d'Apulée ne peut donc vraisemblablement s'expliquer par une continuité d'emploi. Il ne peut s'agir, nous semble-t-il, que de la réintroduction délibérée, dans ces écrits relevant de la prose d'art, de ce qui était senti comme un archaïsme.

On sait, en effet, que la prose de Fronton et d'Apulée se caractérise notamment par la recherche du mot rare et archaïque. Et c'est bien souvent dans la lecture des œuvres de Plaute que Fronton puise ces archaïsmes dont il orne ses écrits. Comme l'indique R. Marache dans son étude sur *La Critique littéraire de langue latine et le développement du goût archaïsant au IIème siècle de notre ère* ([21]) : « Il semble que Fronton se soit intéressé très vivement au théâtre latin. (…) Il pratique Plaute et le fait lire à son élève. (…) Une étude des archaïsmes de Fronton montre que la plupart de ces archaïsmes doivent avoir été pris à Plaute. » R. Marache signale chez Apulée un même goût archaïsant, hérité précisément de Fronton ainsi

que d'Aulu-Gelle, et fait remarquer la présence, dans ses œuvres, de plusieurs citations de Plaute ([22]). Il semble bien que, de même, l'expression *nequeo quin* n'apparaît, au IIème siècle de notre ère, qu'avec la valeur d'une citation ; par ce procédé, elle entre dans la langue littéraire ([23]), malgré son ancienne appartenance au *sermo cotidianus*. Au relevé des emprunts effectués par Fronton et par Apulée auprès des auteurs anciens, et en particulier auprès de Plaute, il faudrait donc ajouter la tournure *nequeo quin*, en remarquant à cette occasion que ces archaïsmes ne concernent pas seulement le vocabulaire, mais peuvent également s'observer dans les constructions ([24]).

5. En résumé, le tour *non possum quin* suivi d'un verbe au subjonctif, tel qu'il apparaît chez Plaute et chez Térence, forme un énoncé complet, et la description de cette expression comme elliptique doit être, nous semble-t-il, abandonnée. L'emploi presque exclusivement factitif du tour *facio ut* chez ces auteurs interdit, en effet, de considérer qu'il y a une omission du verbe *facio* dans *non possum quin*, puisque le sujet du verbe *possum* est toujours coréférent avec celui du verbe subordonné. Cette coréférence des sujets invite bien plutôt à voir dans *non possum quin* suivi d'un verbe au subjonctif une variante de *non possum non* suivi d'un infinitif. Bien vivante à l'époque de Plaute, cette construction appartient au *sermo cotidianus*.

Dans la correspondance de Cicéron, le tour *facere non possum quin* suivi d'un verbe au subjonctif constitue une réfection du tour *non possum quin*, devenu syntaxiquement anomal. La coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la subordonnée est cependant conservée, ce qui est cohérent avec l'évolution des emplois de *facio ut*. A cette époque, le tour s'est manifestement figé et sa présence dans la seule correspondance de Cicéron, à l'exclusion de ses autres écrits, confirme son caractère familier.

Le tour *nequeo quin* (sans *facere*) qui réapparaît dans les écrits de Fronton et d'Apulée doit être, enfin, considéré comme un emprunt aux comédies de Plaute, lié à la recherche d'expressions rares et archaïsantes.

Université Paris IV - Sorbonne Frédérique FLECK

Notes

(*) Ce travail a bénéficié des remarques et des suggestions de Mme Michèle Fruyt et de M. Claude Moussy. Nous voudrions leur exprimer ici toute notre gratitude pour les améliorations que leurs conseils ont rendues possibles.

(1) *cf* A. ERNOUT et F. THOMAS, *Syntaxe latine*, Paris, 1951 [1953], p. 310.

(2) On pourrait ajouter une onzième occurrence appartenant à la langue de la comédie, mais il s'agit d'un fragment des œuvres de L. Afranius dont le texte n'est pas clairement établi. Dans l'édition de O. RIBBECK, *Comicorum Romanorum praeter Plautum et Terentium fragmenta*. Recensuit O. R., Leipzig, 1873 (Bibliotheca Teubneriana), la leçon retenue fait apparaître le tour qui nous intéresse :

... etenim cotidiano in rebus maximis
Propositis qui ***noenum potest quin*** *meo sit nixus nomine.* (v. 369-370)

Mais on ne le retrouve pas dans celle de A. DAVIAULT, *Comoedia togata. Fragments*. Texte établi et traduit par A. D., Paris, 1981 (Collection des Universités de France) :

... etenim cottidiano in rebus maximis,
Qui propositis nunc potest, qui meo sit nixus nomine. (v. 391-392)

Nous préférons donc ne pas nous appuyer sur ce passage pour notre démonstration.

(3) Nous laissons de côté, dans cette étude, le tour impersonnel *(fieri) non potest quin* dont la construction ne peut pas être directement rapprochée de celle du tour personnel (*cf* la différence entre les tours positifs qui leur correspondent : *(fieri) potest ut* suivi d'un verbe au subjonctif et *possum* suivi d'un verbe à l'infinitif).

(4) On trouve un renvoi à ces auteurs dans R. KÜHNER et C. STEGMANN, *Ausführliche Grammatik der Lateinischen Sprache. Satzlehre II*, Hannover, 1912-1914 [München, 1962], p. 267.

(5) *cf* J. B. HOFMANN et A. SZANTYR, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, 1965, p. 678 : « die altlat. Kurzformeln *nequeo quin*, *non possum quin* sind klassisch durch die volleren *facere non possum, quin* u.ä. ersetzt » et M. BASSOLS DE CLIMENT, *Sintaxis latina II*, Madrid, 1956, p. 206 : « En latín arcaico en forma elíptica se dice simplemente *non possum quin*, *nequeo quin*. » ; R. KÜHNER et C. STEGMANN, *Ausführliche Grammatik* [n. 4], p. 266-267 : « verkürzten Formen », « elliptisch ».

(6) J. DUBOIS, *et alii*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, 1994, art. « ellipse ».

(7) Dans *Subordination and Other Topics in Latin. Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics. Bologna, 1-5 April 1985*, Amsterdam-Philadelphia, 1989, p. 121-131.

(8) Le texte des citations latines correspond, sauf indication contraire, à celui des éditions de la Collection des Universités de France. Les traductions proposées s'inspirent de traductions déjà existantes (celles de la Collection des Universités de France le plus souvent), mais essaient de rendre compte le plus fidèlement possible de la structure syntaxique des phrases latines.

(9) Paris, 1974, art. « ellipse ».

(10) *Construction paratactique et « sermo cotidianus » dans la langue de Plaute* dans *Les Structures de l'oralité en latin. Lingua Latina* 4, Paris, 1996, p. 167-180.

(11) Le même phénomène de coréférence des sujets du verbe recteur et du verbe de la proposition subordonnée peut être observé dans le fragment de L. Afranius cité dans la note 2.

(12) F. BIVILLE, *Énoncés factitifs en latin : syntaxe et sémantique* dans *De Vsu. Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 31-44.

(13) Chez Térence, le phénomène est moins net ; l'évolution vers l'état de langue que l'on peut observer chez Cicéron (*cf* 3.2) semble déjà entamée.

(14) Cette construction n'est pas attestée dans les œuvres de Térence.

(15) Pour une étude de portée plus générale sur les emplois des verbes modaux de possibilité en latin, on se reportera aux articles de Cl. MOUSSY, *« Nequeo, queo, non queo » : l'expression de la modalité* dans *De lingua latina nouae quaestiones. Actes du Xème Colloque International de Linguistique Latine*, Louvain-Paris-Sterling, 2001, p. 485-496 et *« Nequeo » est-il un verbe modal ?* dans *Les Modalités en latin. Lingua Latina 7*, 2002, p. 133-147.

(16) L'ancienne construction *non possum quin* se trouve dans le *De Oratore*, II, 39, mais il s'agit de la citation explicite d'un vers de Plaute.

(17) *cf* L. SZNAJDER, *Construction paratactique et « sermo cotidianus »* [n. 10], p. 173.

(18) B. L. GILDERSLEEVE, *A Latin Grammar*, New-York-Baltimore, 1867 [1877], p. 277.

(19) *cf* Ch. GUIRAUD, *L'importance du verbe dans la phrase latine* dans *Latin Linguistics and Linguistic Theory. Proceedings of the First International Colloquium on Latin Linguistics. Amsterdam, April 1981*, Amsterdam-Philadelphia, 1983, p. 117-122.

(20) M. VAN DEN HOUT, *M. Cornelii Frontoni Epistulae*. Edidit M. V. D. H., Leyde, 1954 (Brill), p. 234.

(21) *La Critique littéraire de langue latine et le développement du goût archaïsant au IIème siècle de notre ère*, Rennes, 1952, p. 157.

(22) *La Critique littéraire de langue latine* [n. 21], p. 329.

(23) Pour un autre exemple d'exploitation littéraire de l'oral, *cf* L. SZNAJDER, *Construction paratactique et « sermo cotidianus »* [n. 10], p. 178 et L. SZNAJDER, *Un procédé d'art chez César : les complétives paratactiques* dans *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à G. Serbat*, 1987, p. 293-306.

(24) Pour les emprunts concernant le vocabulaire, *cf* R. MARACHE, *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et chez Aulu-Gelle*, Paris, 1957, P. FLEURY, *Fronton. Correspondance*, avec la collaboration de S. Demougin, Paris, 2003, Introduction, p. 20-25 et M. BERNHARD, *Der Stil des Apuleius von Madaura*, Stuttgart, 1927.